



Police environnementale

Une politique environnementale est un engagement formel d'une entreprise à réduire son impact sur l'environnement en rendant ses activités plus durables. L'objectif de cette politique est de fournir les lignes directrices nécessaires pour une consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre durables chez **Lisam Group**¹. Nous nous engageons à réduire notre impact sur l'environnement et à améliorer continuellement nos performances environnementales, en tant que partie intégrante de notre stratégie commerciale et de nos méthodes de travail, avec des points d'évaluation réguliers.

Cette politique s'applique à tous les membres du personnel de **Lisam Group**, y compris les mandataires sociaux, les employés, les agents publics, les clients et les collaborateurs occasionnels (tels que les employés temporaires, les étudiants, les stagiaires et les externes).

Le champ d'application de cette politique environnementale comprend les sociétés de Lisam Connect et de Lisam EH&S Software :

- ➔ Lisam Connect :
 - Hemmis
 - Dinec International
 - Dinec Assembly by HTS
 - Megabyte Infrastructure
 - Megabyte Applications
 - Megabyte Consulting
- ➔ Lisam EH&S :
 - Lisam Systems et ses filiales
 - Lisam.Cloud
 - MPTS
 - Ecomundo
- ➔ WikiChemia

¹ Pour plus de simplicité, toutes les entreprises de Lisam Connect et Lisam EH&S sont reprises sous le nom de **Lisam Group** (voir la liste ci-dessus).



Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

Lisam Group s'engage dans une démarche globale de gestion durable de l'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) :

1. En respectant les réglementations, les politiques et les procédures relatives à la consommation d'énergie durable et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
2. En maintenant la surveillance du conseil d'administration sur les principaux risques environnementaux, y compris l'examen de l'efficacité de nos systèmes de gestion des risques et de contrôle interne grâce à l'analyse de la double matérialité ;
3. En communiquant sur les 17 objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 7 sur l'énergie abordable et propre ;
4. En réduisant notre empreinte carbone et notre consommation globale d'énergie grâce aux énergies renouvelables afin de soutenir nos efforts en matière de développement durable ;
5. En développant des outils pour mesurer, gérer et suivre les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions CO₂ au niveau du Groupe ;
6. En fixant des objectifs annuels pour garantir des progrès continus en multipliant les initiatives et les partenariats visant à réduire les émissions CO₂ ;
7. En mettant en œuvre des lignes directrices pour réduire la consommation d'énergie de nos employés, comme éteindre les ordinateurs, les lumières et l'air conditionné lorsqu'ils ne sont pas utilisés ;
8. En mettant en œuvre des lignes directrices sur le travail à domicile pour réduire la consommation d'énergie de nos employés, telles que débrancher les équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés, utiliser des appareils électroménagers économes en énergie et recycler les vieux appareils électroniques ;
9. En réduisant les émissions de CO₂ de l'entreprise grâce à nos voitures électriques et hybrides en Belgique et minimiser les trajets domicile-travail en offrant des conditions de travail flexibles telles que le travail à domicile ;
10. En réduisant les émissions liées aux déplacements en utilisant des outils de vidéoconférence tels que Microsoft Teams.



Objectifs quantitatifs et qualitatifs:

	Objectif
Calcul des émissions du Scope 1 et 2 (production d'énergie, de chaleur et de froid)	Sites Lisam EH&S (70%) d'ici 2025 Sites Lisam Connect (30%) d'ici 2026
Calcul de nos émissions en amont du Scope 3 (achats, déchets, voyages d'affaires, déplacements des employés, data centres)	Sites Lisam EH&S et Connect (100%) d'ici 2026-2027
- Intégrer les émissions des data centres	Nos servers Européens d'ici 2026
- Analyser la pollution de l'air (bruit)	Nos servers Américain d'ici 2027
Continuer la transition pour réduire les émissions de nos servers	Changement de plus ou moins 30 servers par 20 servers plus importants qui consomment moins d'ici la fin 2026
Fixer des objectifs pour réduire nos émissions conformément à la trajectoire du SBTi	Sites Lisam EH&S (70%) d'ici 2026 Sites Lisam Connect (30%) d'ici 2027
Création d'une plateforme d'échange de bonnes pratiques	Opérationnel d'ici 2026
Être Ecovadis Bronze/Argent	Sites Lisam EH&S and Connect (100%) d'ici 2025-2026

Production de déchets et cycle de vie des produits

Les objectifs en matière de déchets sont basés sur la hiérarchie des déchets, en suivant la prévention et la gestion des déchets de l'ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire :

- Réutilisation : Le réemploi consiste à réutiliser des produits ou des composants pour leur usage initial sans modification significative.
- Recyclage : Il s'agit d'opérations de récupération au cours desquelles les déchets sont transformés en nouveaux produits, matériaux ou substances.
- Récupération : Il s'agit d'opérations au cours desquelles les déchets remplissent une fonction utile en remplaçant d'autres matériaux qui auraient été utilisés pour une fonction spécifique, ou au cours desquelles les déchets sont préparés pour remplir cette fonction.



Lisam Group s'engage à mettre en œuvre un processus complet de gestion des déchets :

1. En réduisant l'utilisation du papier en passant par des systèmes de documentation et de communication numériques ;
2. En construisant des partenariats solides pour travailler ensemble avec une chaîne d'approvisionnement circulaire, contribuant à son tour à une économie circulaire ;
3. En sensibilisant à la réduction des déchets électroniques en encourageant la réutilisation d'équipements tels que les ordinateurs, les stations d'accueil et les écrans, et en promouvant l'achat de produits d'occasion pour réduire les émissions de CO₂ ;
4. En remplaçant nos servers uniquement lorsque cela est nécessaire, conformément à notre certification ISO 27001:2022, ce qui signifie remplacer les composants critiques tous les 5 ans et les servers tous les 10 ans ;
5. En revendant nos servers en fin de vie lorsque cela est possible afin de prolonger leur durée de vie utile et de soutenir la demande sur le marché des technologies à bas prix. Lorsque la revente n'est pas possible, les servers seront recyclés et éliminés dans le respect de l'environnement ;
6. En recyclant des composants matériels par des partenaires certifiés qui garantissent une récupération et une réutilisation responsables des matériaux ;
7. En éliminant des pièces non recyclables dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur ;
8. En sélectionnant des centres de données efficaces avec des objectifs de durabilité forts pour atteindre une efficacité optimale de l'utilisation de l'énergie (PUE), en réduisant la consommation d'énergie et l'impact sur l'environnement.

Objectifs quantitatifs et qualitatifs:

	Objectif
Analyser l'impact de nos servers (composants matériels)	Nos servers Européens d'ici 2026 Nos servers Américain d'ici 2027
Mise ne place d'une politique liée à l'économie circulaire au niveau du groupe	Sites Lisam EH&S (70%) d'ici 2025 Sites Lisam Connect (30%) d'ici 2026
-Création d'une plateforme d'échange de bonnes pratiques	Opérationnel d'ici 2026



Objectifs pour le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)

Dans le cadre de notre engagement auprès du Pacte mondial des Nations Unies, nous avons fixé des objectifs liés au programme Forward Faster :

- Contribuer à une transition juste en prenant des mesures concrètes pour faire face aux impacts sociaux des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en partenariat avec des acteurs tels que les travailleurs, les syndicats, les communautés et les fournisseurs.
- Aligner les investissements des entreprises – dans la mesure du possible – sur les politiques et stratégies relatives aux ODD, fixer des objectifs, suivre et rendre compte du montant et de la proportion de ces investissements en faveur des ODD.
- Établir une stratégie de financement de l'entreprise qui soit liée aux investissements et aux performances en matière d'ODD, et rendre compte du montant et de la proportion de ce financement en faveur des ODD.

Objectifs quantitatifs et qualitatifs:

Objectif

Établir un rapport annuel basé sur la norme de D'ici fin 2025
déclaration volontaire pour les PME (VSME)

Services environnementaux et éducation fournis aux clients

Nos produits et services seront en mesure d'aider nos clients à court terme par les moyens suivants :

1. En mettant en place une mesure complète et détaillée de l'impact de l'entreprise sur l'environnement : carbone, pollution, eau, biodiversité, ressources utilisées ;
2. En fournissant une base de données complexe et complète qui permet de connaître les différentes valeurs environnementales des matériaux ou équipements achetés ou utilisés avant, pendant ou après le processus industriel ;
3. En réduisant leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone et en se conformant à la législation et à la réglementation européennes en matière de durabilité ;
4. En respectant les différentes législations existantes ou à venir, permettant la création de rapports répondant parfaitement aux exigences de chaque secteur, dans chaque pays, certifiés multilingues et adaptables à chaque grand référentiel ;



5. En produisant des scénarios pour quantifier directement l'impact de divers changements (investissements, changements de fournisseurs, etc.) sur la performance environnementale de l'entreprise.

Rapports pour les membres du personnel

Si vous vous trouvez dans une situation où vous percevez un conflit entre le libellé de la politique et les lois, coutumes ou pratiques de votre lieu de travail, ou si vous avez des questions concernant cette police ou si vous souhaitez signaler une violation possible de celle-ci, nous vous encourageons à exprimer vos questions et vos préoccupations par les voies établies. Ces canaux privilégient la confidentialité dans la mesure du possible. Si vous avez des questions ou si vous devez signaler des violations potentielles, vous pouvez contacter le comité RSE ou via l'adresse mail ESG@lisam.com.

Lisam Group s'engage à mener des enquêtes approfondies, à répondre aux préoccupations de son personnel, à y répondre, et à prendre les mesures correctives appropriées en cas de violation de la politique.

Sanctions or pénalités

Le non-respect de cette présente police environnementale peut entraîner des sanctions sévères à titre individuel et qui, pour **Lisam Group**, peuvent entraîner des pertes financières et nuire à son image ou porter atteinte à sa réputation.

Une violation peut entraîner :

- Des mesures disciplinaires, des sanctions civiles et pénales à l'encontre de tout membre du personnel impliqué dans ce comportement.
- La résiliation d'une relation d'affaires avec un partenaire qui n'a pas adhéré ou respecté la présente police environnementale.

Révision

L'application pratique et l'efficacité de la présente police environnementale seront évaluées chaque année après son adoption. À la lumière de cette évaluation, la présente politique peut être révisée au besoin.



Reconnaissance

Je déclare avoir lu et compris la politique environnementale de **Lisam Group**. J'accepte de me conformer pleinement à cette politique ainsi qu'aux politiques qui y sont liées dans toutes mes activités liées à **Lisam Group**.

Date: _____

Lieu: _____

Signature:



CEO:

Michel Hemberg

CEO

CSR Committee:

Thierry Levintoff

CFO / CSR Committee Chairman

Pauline Cinarelli

Certification officer / CSR
Committee Vice chair

Océane Denis

Certification officer / CSR
Committee Vice chair



Title		
Date	By	Comments
03/04/25	Océane Denis (CSR Committee)	<ul style="list-style-type: none">Document creation
03/04/25	Thierry Levintoff	<ul style="list-style-type: none">Approval by the CEO
03/04/25	Michel Hemberg	<ul style="list-style-type: none">Approval by the CEO
17/07/25	Océane Denis (CSR Committee)	<ul style="list-style-type: none">Lisam Group changes logo and name